

Un enjeu de société **L'égalité Femmes/hommes en région Auvergne Rhône-Alpes**

En région Auvergne Rhône Alpes, le 24 septembre 2020, Elles *aussi* a participé à une rencontre, organisée par Madame Fabienne LEVY, Conseillère régionale déléguée à l'Egalité entre les femmes et les hommes sur le projet régional d'un plan égalité femmes/hommes.

Reine LEPINAY, co-présidente du réseau « Elles aussi », membre du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes, présidente de la Fédération Régionale des CIDFF en Auvergne-Rhône-Alpes, a présenté la problématique des inégalités femmes/hommes par un rappel historique des grandes étapes qui consacrent les droits et la place des femmes dans la société, marquant ainsi une progression



certaine, mais encore fragile de l'égalité entre les femmes et les hommes. S'en est suivi un éclairage sur les terminologies utilisées dans le domaine de l'égalité et des inégalités, pour faciliter une compréhension mutuelle dans les échanges et débats, et gagner en efficacité dans les propositions formulées. Le rappel de quelques exemples actuels d'inégalités a mis en évidence la nécessité de travailler ensemble

de manière transversale, aussi bien au niveau national que territorial...

Depuis 1944, 75 ans d'histoire mettent en perspective, le chemin chaotique, semé d'embûches, de l'égalité femmes/ hommes. Si les années 40 voient les femmes devenir enfin des citoyennes à part entière, avec l'ordonnance du Général de Gaulle, leur donnant droit de vote et d'éligibilité, rien ne change dans la réalité quotidienne de leur condition féminine durant les années 50. Il faudra attendre la décennie des sixties pour la conquête de deux grandes libertés, celle de travailler et de disposer de son corps. Ce sont les premiers pas vers l'autonomie financière des femmes. Puis dans la décennie suivante, la loi Veil du 17 janvier 1975 changera la destinée des femmes avec la légalisation de l'IVG. Le tournant est historique. Dès lors dans les années 70, plusieurs mesures conduisent à un rééquilibrage du pouvoir dans la famille. Puis au fil du temps, les femmes sont plus nombreuses à travailler, et se pose alors la question de légiférer sur un principe d'égalité professionnelle avec la loi Roudy. On commence alors à évoquer les discriminations sexistes au travail. Et les années 90, sont marquées par la naissance d'un observatoire des inégalités femmes/hommes sous l'angle de la Parité qui ensuite deviendra le haut Conseil à l'Egalité femmes/hommes en 2013. Ce nouveau concept, né au sein du Conseil de l'Europe, fera bouger les lignes de notre constitution en 1999, avec la modification de l'article 3 qui dispose désormais que la loi « favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives. » Avec l'arrivée du XXI^{ème} siècle, va prendre corps très progressivement une culture de l'égalité et il faut attendre la décennie 2000 pour s'appuyer sur des lois paritaires successives, régissant l'organisation de différentes institutions. Enfin dans la décennie 2010, naît une prise de conscience collective suite au mouvement « Me too » et le législateur s'oriente vers la lutte contre le harcèlement sexuel, sexiste, et les violences faites aux femmes débouchant sur un Grenelle des violences conjugales en 2019. Une loi sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes voit le jour en 2014 dont l'objectif est de consolider les droits des femmes et de garantir leur effectivité.

L'égalité réelle n'est certes pas acquise aujourd'hui et les progrès se sont révélés lents et insuffisants mais il s'agit bien d'avancées historiques, que chacun, chacune doit défendre pour aller vers une démocratie paritaire aboutie donnant corps à une société plus juste entre les femmes.

Les mots sont nécessaires pour rendre visibles les maux de notre société si injuste encore envers les femmes. Ces mots : sexisme, autocensure, violence, stéréotype, charge mentale régulièrement entendus s'articulent entre eux, s'alimentent et évoluent parallèlement. Et toute la difficulté est de déconstruire une culture de l'inégalité de genre. Le sexisme, est une idéologie redoutable qui discrimine le genre féminin. Il repose sur la supposée infériorité du sexe féminin par rapport au sexe

masculin. Ce sexisme est dangereux : il conduit à la perte d'estime de soi, à des problèmes de santé psychiques, physiques, à des modifications de comportements et à l'autocensure mal comprise, des femmes dans le sens où elle laisse sous-entendre qu'elles en seraient les seules responsables. Elle expliquerait le fait qu'elles soient sous-représentées dans certains domaines, et fonctions, en particulier dans les assemblées politiques et les instances de pouvoir. Comprendre d'où vient l'autocensure, demande à s'interroger sur l'ensemble de la société, l'environnement dans lequel les uns et les unes évoluent, afin d'analyser les blocages si souvent dénoncés.

Ce sont encore les mots qui ouvrent les esprits à la création de nouvelles conditions pour aller vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans notre société.

C'est alors que la parité, (représentation des femmes et des hommes à égalité dans les institutions) apparaît comme une condition nécessaire, pour construire des rapports de genre égalitaires. Elle permet d'assurer l'accès des femmes et des hommes aux mêmes opportunités, droits, occasions de choisir, conditions matérielles, tout en respectant leurs spécificités. La parité est incontestablement un instrument pour accepter l'altérité, la différence tout en étant égaux en valeur et en dignité.

Les outils pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes ne manquent pas. Il s'agit de se les approprier comme par exemple s'appuyer sur le concept d'éga-conditionnalité au service de politiques publiques efficaces et cohérentes pour plus d'égalité. Le principe est simple : Il faut que les sommes investies dans tous les champs de l'action publique deviennent un moyen pour aller vers plus d'égalité femmes/hommes. Dans tout budget public, le premier euro dépensé doit être autant au service des hommes que des femmes. C'est bien une budgétisation des organismes publics, sensible au genre, qui pourra réduire les inégalités observées entre les femmes et les hommes. Et il s'agit avant tout de volonté politique quant à sa mise en œuvre.



Tables rondes sur le thème « L'égalité femmes/hommes en Auvergne Rhône Alpes
à l'Hôtel de Région le 24 septembre 2020

Lors de cette rencontre deux ateliers ont permis de recenser des mesures pour agir en faveur de l'égalité femmes/hommes au niveau régional dans deux domaines : celui de l'entrepreneuriat et celui de la formation des jeunes lycéens et apprentis.

✓ *L'égalité entre les femmes et les hommes dans l'entrepreneuriat*

- Le conditionnement des subventions et aides régionales
- Des campagnes de communication sur l'action des femmes
- Création d'une plateforme mettant en lien les acteurs investis en faveur de l'égalité
- Améliorer la mobilité des femmes
- Innover dans les propositions de formation
- Soutenir les femmes qui se lancent dans l'entrepreneuriat et les sportives de haut niveau
- Attitude d'exemplarité en interne de l'institution Région

- ✓ *L'égalité entre les garçons et les filles dans les Lycées et les Centres de Formation d'Apprentis*
- Adopter une approche globale de l'égalité dans le cadre de projets d'établissements
 - Effectuer une cartographie des actions des différents acteurs en faveur de l'égalité filles/garçons et mieux les coordonner
 - Inscrire ces actions dans la durée
 - Evaluer l'impact des différentes actions afin de les améliorer
 - Elargir les interventions à la sphère familiale
 - Créer un répertoire des acteurs et le mettre à disposition des établissements
 - Promouvoir l'égalité autant dans les filières en déficit de filles que de garçons au niveau de la formation et des conditions matérielles.

De cette rencontre, nous retenons que l'égalité femmes/hommes est un sujet de société prioritaire qui doit être traité à tous les niveaux, national, régional, départemental, communal, et dans tous les domaines. La transversalité des analyses est la seule méthode efficace pour trouver la voie vers plus d'égalité. C'est ce qui en fait un sujet d'engagement citoyen et d'unité nationale, car il oblige chacun, chacune à prendre sa part de responsabilité.